



Cercles 29 (2013)

CATÉGORISATION / OPPOSITION / RÉFÉRENTIATION

GENEVIEVE GIRARD-GILLET

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Ce volume regroupe des articles qui font suite à des communications qui ont eu lieu au cours d'ateliers de l'ALAES (Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur), au Congrès SAES, Bordeaux [2009], et au Congrès SAES, Lille [2010]. Les auteurs y adoptent principalement une approche basée sur l'usage, et fournissent des exemples extraits de corpus écrits ou oraux. Ils travaillent tous sur l'anglais, sauf l'un d'entre eux, qui aborde un phénomène du tahitien.

La thématique qui les sous-tend s'organise autour de questions liées, qui ont animé et animent encore de nombreux débats dans la communauté des linguistes. Il s'agit de proposer une réflexion sur les points suivants :

- la difficulté à poser des catégories grammaticales étanches, à une époque où le concept de « fuzzy grammar », voire de continuum est proposé. Peut-on d'ailleurs s'en tenir à la distinction classique entre catégorie et fonction, alors que l'on peut se demander si la catégorie n'est pas déterminée par la fonction de l'élément, c'est-à-dire par sa distribution syntaxique ?

- l'existence d'oppositions sémantiques pour des nuances de sens, que le français ne traite pas de manière aussi systématique, et qui pose cette même question de la catégorisation. Quelle est la part du sémantique et quelle est la part du syntaxique dans ces distinctions fines ?

- la mise en place de différenciations référentielles selon la source énonciative, ce qui rejoint la question de l'évidentialité, qui n'est pas catégoriellement marquée en anglais, et du degré d'implication de l'énonciateur dans son discours avec son co-énonciateur.

Une question plus générale est également posée par la lecture des articles : quelle adéquation existe entre ce qui est effectivement dit/écrit et ce qui était souhaité ? La nécessité de se projeter parfois dans un espace mental autre, par des suppositions, des interrogations, implique que la langue n'est ni de près ni de loin un miroir d'une extralinguistique qui attend d'être organisée en mots. Mais le monde n'est accessible, disait Wittgenstein, que par le filtre du langage, et celui-ci a une forme logique.

Comment fonctionne ce filtre ? Et fonctionne-t-il bien ?

Doit-on, en effet, considérer que chaque locuteur/énonciateur, à tout moment de ses productions langagières, respecte des procédures de construction strictes, que celles-ci soient énoncées par des grammaires plus ou moins prescriptives, ou qu'elles soient formulées par des linguistes qui travaillent à partir de textes, de corpus, et qui sont au clair sur la complexité de tout discours ?

N'a-t-on pas l'illusion que la langue est une sorte de mécanique bien huilée où chaque production est entièrement déterminée par des paramètres spécifiques, que ce soit dans le choix des constructions, et/ou dans le choix des termes mêmes entrant dans ces constructions ? Sommes-nous toujours pertinents dans ce que nous disons ? Respectons-nous toujours les maximes de Grice ?

Les théories linguistiques font le pari que l'organisation d'un énoncé, d'un texte peut être déduite de règles qu'il convient de bien définir, et l'objet de la linguistique est justement de bien les définir. Mais les langues naturelles ne sont pas cette mécanique parfaite qu'on imagine. « Nous ne fonctionnons pas comme des machines pré-réglées et synchronisées, qui auraient en commun un stock de représentations fixes », faisait remarquer Culioli dans un séminaire.

Et pourtant il existe un système, une organisation qui interdit telle ou telle structuration. C'est dans cet écart entre ce que l'on sait des irrégularités des langues, et de ce que l'on sait aussi de leur systématisme que se situe la recherche du linguiste. Les approches proposées ici font jouer une plus ou moins grande part à la régularité ou à l'irrégularité, mais toutes sous-entendent qu'il existe une organisation, que ce soit au niveau des catégories, au niveau des structurations, ou au niveau des oppositions, et qu'il convient de la découvrir. Et c'est parce qu'il existe des constructions, des patrons, que les enfants apprennent/mettent en place, à partir de ce qu'ils entendent, leur langue maternelle, en un temps relativement court.

Les articles présentés ici sont autant d'« essais », c'est-à-dire de réflexions sur cette problématique. Et comme tout essai, l'article parle de son auteur et de son point de vue. Il est alors normal que soient convoquées beaucoup de théories, qu'elles soient plus syntaxiques, plus énonciatives, plus pragmatiques, ou plus constructionnelles. La lecture des articles indique, en fait, que quel que soit le cadre choisi, le rôle fondamental de l'énonciateur et de son lien avec son co-énonciateur irrigue la réflexion, car l'énonciateur seul choisit ce qu'il souhaite dire, quitte à se reprendre, à

reformuler son propos pour que son message fournisse au mieux le contenu d'une pensée en construction.

La notion d'« essai », retenue ici, rappelle le thème de l'atelier de linguistique qui s'est tenu à Bordeaux en 2009. Le terme pouvait être pris dans ses différentes acceptions, et une réflexion sur le verbe *try*, par exemple, a montré que derrière cette notion se cachait l'idée de difficulté, de tentative, mais aussi de besoin de réussite. Elle a aussi montré que l'anglais a des outils syntaxiques pour faire affleurer tel ou tel trait sémantique, ce qui n'est pas toujours le cas du français. L'anglais procède souvent par opposition et *try* peut être suivi d'une infinitive *John tried to phone his bank*, ou d'une gérondive *John tried phoning his bank*, voire d'une coordination *try and ...* quand le français neutralise les différences sémantiques, en n'ayant qu'une infinitive comme complémentation propositionnelle possible.

La notion d'essai renvoie également à l'idée que tout énoncé est une tentative de communication, jamais entièrement satisfaisante, d'où des reformulations, qui sont autant d'adaptations à l'autre, ou même à sa propre intention de communiquer. Pensons aux nombreux *I mean*, à l'oral, ainsi qu'aux locutions *or rather*, *in other words* fréquentes à l'écrit. Pensons également aux reprises par des syntagmes nominaux, qui permettent de présenter une entité, un individu, sous une autre désignation, et qui dévoilent, peut-être sans qu'il s'en rende compte, les intentions de l'énonciateur.

Chaque énoncé prononcé par un énonciateur est un essai de mise en mots d'une pensée non linéaire, ressentie comme globale, synthétique. Peut-on alors parler de subjectivité? En un sens, oui, mais les langues, heureusement, ne permettent pas d'exprimer d'une façon stabilisée ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Même dans les langues où l'évidentialité a été grammaticalisée, rien ne nous assure que la mention de la source de l'information garantisse la véracité de cette source : est-ce bien sur cette source précise que l'énonciateur fonde son énoncé? ou sur une autre source? Et qu'est-ce qui garantit la véracité de ce qui est dit? De même que les idiomes, mêmes les plus opaques sémantiquement, respectent les constructions phrastiques des langues, rien ne distingue dans sa forme un énoncé « non mensonger » d'un autre. L'énonciateur est le seul garant de ce qu'il dit, mais ce qu'il dit, qu'il y ait assertion ou modalisation, n'est que son point de vue. Et la question de l'objectif et du subjectif ne se pose, en fait, pas. La vérité peut être falsifiable, mais pas le point de vue.

Parler de catégorisation c'est se poser la question – très vieille question – du regroupement d'un ensemble de données (presqu'infinies) dans un

nombre (très réduit) de classes. C'est la condition nécessaire pour pouvoir travailler sur ces classes, indépendamment de la spécificité sémantique de chaque entité, même si cette spécificité a un rôle à jouer. Cela sous-entend que le linguiste estime que l'organisation de la langue L se limite à un certain nombre de combinaisons de ces classes ; sans quoi ces classes n'auraient aucun rôle à remplir et seraient des constructions théoriques vaines, laissant aux données du lexique la libre organisation de leur agencement. Ces classes fonctionnent « ensemble » d'où le nom de « syntaxe », qui gère la manière dont les classes s'organisent entre elles dans la chaîne linéaire.

On parle ainsi de catégories grammaticales, encore appelées parties du discours. Les catégories traditionnellement reconnues que sont la catégorie du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, du déterminant, permettent des regroupements en catégories plus larges. Ces regroupements de catégories entrent dans la constitution de la phrase, et les phrases peuvent se regrouper pour constituer des ensembles plus larges, d'où l'existence de phrases principales (matrices), de subordonnées (enchâssées), de relatives, etc. Au niveau des agencements de phrases, se pose la question de la manière dont l'agencement est mis en place. Y a-t-il ou non des « indicateurs » de l'agencement ? L'anglais propose différents types d'agencement, que ce soit par le choix d'un relatif particulier, par le choix d'un complémenteur, par le choix d'un introducteur de supposition, tel *suppose* ou *supposing*. Sa syntaxe permet aussi à l'énonciateur de focaliser l'attention du co-énonciateur sur une partie de son énoncé, mais la question se pose alors de savoir s'il a recours à une extraposition ou à une dislocation droite, pour pouvoir en déterminer les présupposés.

La catégorisation se fait-elle sur des bases syntaxiques, sémantiques, phonologiques, pragmatiques, discursives ? Plusieurs réponses sont fournies dans les articles.

Rappelons-nous que ce qui a été déterminant pour Chomsky dans *Syntactic Structures* [1957] a été l'opposition entre *Colorless green ideas sleep furiously*, et *furiously sleep ideas green colorless*. La première phrase est grammaticale, et interprétable dans un espace mental donné, alors que la deuxième ne l'est pas, quel que soit le contexte. De là le développement d'une théorie des agencements. La théorie a connu une succession de renouvellements, qui a amené, par exemple, une complexification des nœuds, et l'introduction d'un domaine directement sous le contrôle de l'énonciateur. Syntaxe et Sémantique sont désormais intrinsèquement liées

dans les constructions par montée, les constructions inaccusatives, pour ne citer que les cas les mieux analysés.

Pour Culioli, en revanche, c'est la différence entre : *un chien aboie*, bien formé grammaticalement parlant, mais énonciativement inadéquat, et *un chien aboies*, mal formé, pour ce qui est de l'accord, qui a ouvert la voie aux études sur l'énonciation, et toutes les analyses sur les temps, l'aspect, la modalité, la détermination nominale, dont les interprétations sont directement liées à la présence *hic* et *nunc* d'un énonciateur. Ces travaux, à la suite des grands précurseurs des théories énonciatives que furent Bühler, Benvéniste, tout comme ceux d'autres linguistes, comme Adamczewski, ont initié des analyses qui sont toujours une source d'inspiration, ne serait-ce que pour les améliorer. Les communications sur la temporalité, l'aspect se sont multipliées ces dernières années quelles que soient les théories, en introduisant de nouveaux paramètres – les thèmes incrémentaux chez Dowty, Tenny, les deux sources d'interprétation temporelle (Double Access Reading, développé dans le cadre de la grammaire générative), la notion d'évidentialité – et en revisitant, ou développant avec les semelfactifs de Smith, par exemple, les catégories de Vendler.

Si le parfait, dans ses utilisations, reste toujours aussi complexe, tout comme d'autres phénomènes qui invitent à la réflexion, il semble que des progrès dans la compréhension viendront de la possibilité actuelle de consulter des corpus de plus en plus larges. Les occurrences variées qu'ils nous offrent permettent, en effet, des hypothèses plus facilement vérifiables. Les articles présentés ici utilisent justement des énoncés attestés, qui, de ce fait, s'offrent à la discussion, et à la comparaison entre approches, ou entre langues avec des traductions ou des rapprochements de données. Sont évoqués, à côté de l'anglais, selon les articles, le français, l'allemand, le russe, l'arabe, le tahitien, le chinois, pour une réflexion sur quelques principes généraux qui sous-tendent les langues.